



GEMENG
RAMMERICH

RAMMERICH MÉCHT MOBIL

FUER VËLO, MIR
ËNNERSTËTZEN DECH



Clever fueren, Sue spueren

Le conseil communal vient d'introduire des subsides pour l'acquisition d'un vélo / pédélec-25 dont les modalités sont les suivantes:



Personnes âgées de 18 ans au moins:

Montant:	50% de l'aide étatique
Pièces à remettre:	<ul style="list-style-type: none">• Formulaire de demande complété (disponible sur www.rambrouch.lu)• Facture du véhicule acquis• Attestation de la subvention étatique
Date d'effet de l'aide communale:	Acquisitions dont le certificat attestant l'aide étatique a été établi après le 31 décembre 2019

Enfants et adolescents âgés entre 4 ans et 18 ans accomplis:

Montant:	50€ par cycle neuf
Pièces à remettre:	<ul style="list-style-type: none">• Formulaire de demande• Facture du véhicule acquis
Date d'effet de l'aide communale:	Acquisitions effectuées après le 1er juillet 2020
Conditions:	Un délai d'au moins 2 années doit se situer entre la date d'achat du cycle pour lequel le subside est demandé et la date d'achat du cycle précédent à destination du même enfant pour lequel une subvention a été accordée

Les subventions communales sont en outre soumises aux restrictions suivantes:

- Limitation aux personnes domiciliées sur le territoire de la commune de Rambrouch
- Sujettes à restitution si elles ont été obtenues suite à de fausses déclarations ou des renseignements inexacts.



ADMINISTRATION COMMUNALE DE RAMBOUCH

19, rue Principale
L-8805 Rambrouch



www.rambrouch.lu